INSTITUT SANITAIRE DE PARIS

Notre procédé assure la conservation indéfinie des peaux, des fourrures, des plumes, des animaux naturalisés, des lainages, des tapisseries, des tentures, des soieries, des vêtements, des dentelles, sans aucune crainte de détérioration.

L'Institut Sanitaire de Paris *garantit la désinfection la plus absolue de tous les objets qui lui sont confiés.*

La stérilisation, l'antisepsie, sont pratiquées scientifiquement comme dans les laboratoires de bactériologie.

Un service quotidien de stérilisation de linge est organisé

SUR DEMANDE UN EMPLOYÉ SE RENDRA A DOMICILE POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

INSTITUT SANI

USINE A PANTIN

TÉLÉPHONE

320-55

Application des s

DÉSINFECTION-STÉ

A

de tous les corps organiques par l'A

ASSAINISSEMENT

Destruction de la Vermine, des Mites, des Insect

Méthode pasteurienne, bactéricide p

DE TOUTES LES MALADIES C

Nouveau procédé

C. BAYARD

PHARMACIEN CHIMISTE

Ancien Élève du Laboratoire des

Hautes Etudes Scientifiques

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : I

Conservation des peaux, fourrures,

Rendues imputres

EMBAU

AIRE DE PARIS

nces à l'Industrie

ISATION-ANTISEPSIE

EC

e formique à l'état de gaz (H. COH)

ADMINISTRATION A PARIS

126, Rue de Turenne, 126

TÉLÉPHONE 320-55

CS APPARTEMENTS

Papillons vers) des Teignes de tapisserie, de Pelleterie

les germes, les spores, les microbes

TAGIEUSES ET ÉPIDÉMIQUES

fectionné par MM.

R. CERBELAUD

PHARMACIEN CHIMISTE

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

EX-INTERNE DES ASILES DE LA SEINE

Médaille de Vermeil (Prix de Chimie)

EX-CHIMISTE EXPERT DE LA VILLE DE PARIS

Ancien Élève de l'Institut Pasteur

CTEUR DELMAS

umes, lainages, soieries, tapisseries

oles par ce procédé

EMENT

INSTITUT SANITAIRE DE PARIS

ETABLISSEMENT SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL

Désinfection des Appartements, des Objets mobiliers,
Literie, Vêtements, Fourrures
Tapisseries, Jouets, Livres, Images, Bagages

CONSERVATION DES CORPS — EMBAUMEMENT

USINE A PANTIN

Administration à Paris : **126, Rue de Turenne**

TÉLÉPHONE 320-55

DIRECTEUR SCIENTIFIQUE : **DOCTEUR DELMAS** O. ✲

Maladies contagieuses et épidémiques dont la déclaration est rendue obligatoire par la loi de 1902 sur la santé publique :

Fièvre typhoïde, Typthus exanthématique, Variole et Varioloïde, Scarlatine, Dyphtérie, Croup et Angines couenneuses, Suette miliaire, Peste, Fièvre jaune, Choléra et Maladies Cholériformes, Dyssenterie, Charbon, Infection puerpérale, Ophtalmie purulente, Erysipèle, Rougeole et Roséole, Varicelle, Teignes, Pelades, Gale, Coqueluche, Tuberculoses.

La déclaration pour les neuf dernières maladies est facultative.

Dans l'intérêt de l'hygiène, et comme moyen de protection des familles contre toute contamination, la desinfection s'impose pour tous les objets qui, de loin ou de près, ont approché le malade.

225008 80785